

# Préparation à l'examen de citoyenneté canadienne

Document d'accompagnement

- Français -

*Juillet 2017*



**L'ASSOMPTION**  
Ville *de culture et de patrimoine*

## QUESTIONS PRÉPARATOIRES – EXAMEN DE CITOYENNETÉ DU CANADA

Sauf exception, les réponses aux questions suivantes sont extraites du guide d'étude [Découvrir le Canada – Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté](#) préparé par le Ministère Citoyenneté et Immigration Canada (2012).

Question	Réponse	Page de référence dans le guide d'étude
<b>Nommez deux documents importants qui énoncent nos droits et libertés.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Magna Carta</i> (aussi appelée <i>Grande Charte des Libertés</i>)</li><li>• <i>Charte canadienne des droits et libertés</i></li></ul>	p.8
<b>Énumérez quatre (4) droits dont jouissent les Canadiens.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La liberté de circulation et d'établissement;</li><li>• Les droits des peuples autochtones;</li><li>• Les droits relatifs aux langues officielles et les droits à l'instruction dans la langue de la minorité;</li><li>• Le multiculturalisme</li></ul>	p.8
<b>Énumérez quatre (4) libertés fondamentales dont jouissent les Canadiens.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La liberté de conscience et de religion;</li><li>• La liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse;</li><li>• La liberté de réunion pacifique;</li><li>• La liberté d'association.</li></ul>	p.8
<b>Que signifie l'égalité entre les femmes et les hommes?</b>	« Au Canada, les hommes et les femmes sont égaux devant la loi. L'ouverture et la générosité du Canada excluent les pratiques culturelles barbares qui tolèrent la violence conjugale, les "meurtres d'honneur", la mutilation sexuelle des femmes, les mariages forcés, la polygamie ou d'autres actes de violence fondée sur le sexe. Les personnes coupables de tels crimes sont sévèrement punies en vertu des lois pénales du Canada. »	p.9
<b>Donnez des exemples de ce qu'on entend par « répondre à ses propres besoins et à ceux de sa famille ».</b>	« Il est important pour les Canadiens d'avoir un emploi, de prendre soin de leur famille et de mettre leurs habiletés à contribution. En travaillant fort, les Canadiens obtiennent un sentiment de dignité personnelle et d'estime de soi, en plus de contribuer à la prospérité du Canada. »	p.9
<b>Qui étaient les peuples fondateurs du Canada?</b>	Les Autochtones, les Français et les Britanniques.	p.10

<p><b>Qui sont les Métis?</b></p>	<p>« Les Métis sont un peuple distinct qui se compose de personnes nées de l’union d’Autochtones et d’Européens. La plupart vivent dans les provinces des Prairies. Ils viennent de milieux à la fois francophones et anglophones et parlent leur propre dialecte, le michif. »</p>	<p>p.11</p>
<p><b>Que signifie le mot « Inuit »?</b></p>	<p>Il signifie « le peuple » en langue inuktitute.</p>	<p>p.11</p>
<p><b>Que veut-on dire par l’expression « gouvernement responsable »?</b></p>	<p>« Par gouvernement responsable, on entend un gouvernement qui doit rendre compte de ses actions au peuple. Au Canada, le gouvernement responsable renvoie surtout au pouvoir exécutif ou au Cabinet qui dépend du soutien d’une assemblée élue, plutôt que de celui d’un monarque. » (L’Encyclopédie canadienne)</p> <p>« Ce système est celui que nous avons aujourd’hui : si le gouvernement perd un vote de confiance à l’Assemblée législative, il doit démissionner. » (<i>Découvrir le Canada</i>, p.18)</p>	<p>p.18</p>
<p><b>Qui était sir Louis-Hippolyte La Fontaine?</b></p>	<p>Il est l’un des réformateurs qui collaborèrent « avec les gouverneurs britanniques à l’établissement d’un gouvernement responsable. » Il était « un défenseur des droits des francophones » et il est devenu « le premier chef d’un gouvernement responsable (semblable à un premier ministre) au Canada en 1849. »</p>	<p>p.18</p>
<p><b>Que symbolisait le Chemin de fer Canadien Pacifique?</b></p>	<p>Il s’agissait d’un puissant symbole d’unité.</p>	<p>p.20</p>
<p><b>Que signifie le mot « Confédération »?</b></p>	<p>« Le Dominion du Canada ne naît ni d’une révolution ni d’une éclatante manifestation de l’ambition nationale, mais plutôt d’une série de conférences et de négociations régulières qui constitueront ultimement les termes de la Confédération le 1er juillet 1867. <b>L’union des colonies de l’Amérique du Nord britannique</b>, soit le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et la Province du Canada, est la première étape d’une lente, mais progressive, <b>édification nationale</b> qui englobera d’autres territoires et concrétisera le rêve d’un pays <i>a mari usque ad mare</i> (d’un océan à l’autre). » (L’Encyclopédie canadienne)</p> <p>« De 1864 à 1867, les représentants de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de la Province du Canada, avec l’appui des Britanniques, <b>travaillent ensemble pour créer un nouveau pays</b>. On appelle ces hommes les Pères de la Confédération. Ils instaurent deux ordres de gouvernement, soit le fédéral et le provincial. L’ancienne Province du Canada est séparée en deux nouvelles provinces : l’Ontario et le Québec, qui, ensemble, avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, forment le nouveau pays appelé le Dominion (ou Puissance) du Canada. Chaque province élit sa propre assemblée législative et exerce son autorité sur des domaines tels que l’éducation et la santé. » (<i>Découvrir le Canada</i>, p.18)</p>	<p>p.18</p>

<p><b>Quelle est l'importance de la découverte de l'insuline par sir Frederick Banting et Charles Best?</b></p>	<p>Elle a permis « de traiter le diabète, et [de sauver] ainsi 16 millions de personnes dans le monde. »</p>	<p>p.27</p>
<p><b>Qu'est-ce qu'on entend lorsque l'on dit que le Canada est une monarchie constitutionnelle?</b></p>	<p>« Le Canada étant une monarchie constitutionnelle, son chef d'État est un souverain héréditaire (reine ou roi), qui règne conformément à la Constitution, soit à la primauté du droit. »</p>	<p>p.29</p>
<p><b>Quels sont les trois pouvoirs du gouvernement?</b></p>	<p>L'exécutif, le législatif et le judiciaire</p>	<p>p.29</p>
<p><b>Quelle est la différence entre le rôle de la reine et celui du premier ministre?</b></p>	<p>« Il existe une nette distinction au Canada entre le chef d'État – le souverain – et le chef du gouvernement – le premier ministre, qui dirige réellement le pays »</p>	<p>p.29</p>
<p><b>Quelle est la plus haute distinction que les Canadiens peuvent recevoir?</b></p>	<p>La Croix de Victoria</p>	<p>p.41</p>
<p><b>Quand vous allez voter le jour du scrutin, que faites-vous?</b></p>	<p>« Les Canadiens votent aux élections pour les personnes qu'ils veulent comme représentants à la Chambre des communes. À chaque élection, les électeurs peuvent réélire les mêmes membres de la Chambre des communes ou en choisir de nouveaux. Les membres de la Chambre des communes sont aussi appelés membres du Parlement ou députés. » (p.30)</p> <p><i>Le jour du scrutin :</i> « Rendez-vous à votre bureau de vote, dont l'adresse figure sur votre carte d'information de l'électeur. Apportez cette carte ainsi qu'une preuve de votre identité et de votre adresse au bureau de vote. » « Remplir le bulletin de vote : inscrivez un "X" dans le cercle à côté du nom du candidat de votre choix. »</p>	<p>p.30-32</p>
<p><b>Qui peut voter aux élections fédérales canadiennes?</b></p>	<p>Pour voter, il faut être citoyen canadien; être âgé d'au moins 18 ans le jour du vote et être inscrit sur la liste électorale.</p>	<p>p.30</p>
<p><b>Êtes-vous tenu de dire à d'autres personnes pour qui vous avez voté au Canada?</b></p>	<p>Non. « Vous pouvez choisir de discuter de votre vote avec d'autres personnes, mais personne, y compris les membres de votre famille, votre employeur ou votre représentant syndical, n'a le droit d'insister pour que vous lui disiez pour qui vous avez voté. »</p>	<p>p.31</p>

QUESTIONS PRÉPARATOIRES – EXAMEN DE CITOYENNETÉ DU CANADA

<b>Après une élection, quel parti forme le gouvernement?</b>	« Le chef du parti politique qui a le plus grand nombre de sièges à la Chambre des communes est invité par le gouverneur général à former le gouvernement. »	p.31
<b>Qui est votre député fédéral?</b>	Monique Pauzé	n/a
<b>Quels sont les trois ordres de gouvernement?</b>	Gouvernement fédéral, gouvernement provincial ou territorial et administration municipale (locale)	p.33
<b>Quel est le rôle des cours au Canada?</b>	« Les tribunaux règlent les conflits. »  « La Cour suprême du Canada est le plus haut tribunal de notre pays. La Cour fédérale du Canada s’occupe des questions concernant le gouvernement fédéral. Dans la plupart des provinces, il y a une cour d’appel et une cour de première instance, qu’on appelle parfois Cour du Banc de la Reine ou Cour suprême. Il y a aussi des tribunaux provinciaux pour des infractions de moindre importance, comme les tribunaux de la famille, les cours des infractions routières, et les tribunaux des petites créances pour les affaires civiles concernant de petites sommes d’argent. »	p.36-37
<b>Avez-vous le droit de poser des questions aux agents de police au sujet de leurs services ou de leur conduite au Canada?</b>	Oui. « Vous pouvez aussi poser des questions aux agents de police au sujet de leurs services ou de leur conduite si vous avez l’impression que vous devez le faire. Presque tous les services de police au Canada ont un processus grâce auquel vous pouvez faire part de vos préoccupations et demander que des mesures soient prises. »	p.37
<b>Nommez deux symboles de l’État canadien.</b>	La Couronne du Canada; les drapeaux; la feuille d’érable; la fleur de lys, les armoiries et la devise; les édifices du parlement; les sports populaires (hockey, football canadien, curling, crosse, soccer), le castor; les langues officielles.	p.38-39
<b>Quelles provinces sont désignées comme les provinces de l’Atlantique?</b>	Terre-Neuve-et-Labrador, île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick	p.45
<b>Quelle est la capitale de la province où vous habitez?</b>	Québec	n/a

## GOUVERNEMENT FÉDÉRAL – CANADA

Chef d'État/Reine du Canada	<b>Elizabeth II</b> <a href="http://couronnecanadienne.gc.ca/fra/1396028084480/1396028145739">http://couronnecanadienne.gc.ca/fra/1396028084480/1396028145739</a>
Représentant de la reine du Canada/ Gouverneur général du Canada	<b>David Johnston</b> <a href="http://www.gg.ca/">http://www.gg.ca/</a>
Chef du gouvernement/ Premier ministre du Canada	<b>Justin Trudeau</b> <a href="http://www.liberal.ca/fr/tres-hon-justin-trudeau/">http://www.liberal.ca/fr/tres-hon-justin-trudeau/</a>
Parti politique au pouvoir	<b>Parti libéral du Canada</b> <a href="http://www.liberal.ca/fr/">http://www.liberal.ca/fr/</a>
Chef de l'opposition officielle	<b>Andrew Scheer</b> <a href="http://www.conservateur.ca/andrew-scheer-fr/">http://www.conservateur.ca/andrew-scheer-fr/</a>
Parti de l'opposition officielle	<b>Parti conservateur du Canada</b> <a href="http://www.conservateur.ca/">http://www.conservateur.ca/</a>
Autres partis d'opposition et chefs de parti <b>Tous les partis politiques :</b> <a href="http://www.parl.gc.ca/parlinfo/Lists/Party.aspx?Language=F">http://www.parl.gc.ca/parlinfo/Lists/Party.aspx?Language=F</a>	<b>Nouveau Parti démocratique</b> (Thomas Mulcair) <a href="http://www.npd.ca/">http://www.npd.ca/</a> <b>Bloc québécois</b> (Martine Ouellet) <a href="http://www.blocquebecois.org/">http://www.blocquebecois.org/</a> <b>Parti vert du Canada</b> (Elizabeth May) <a href="http://greenparty.ca/fr">http://greenparty.ca/fr</a>
Député à la Chambre des communes (Ottawa) <b>Trouvez le nom de votre député à partir de votre code postal :</b> <a href="http://www.parl.gc.ca/parlinfo/compilations/HouseOfCommons/MemberByPostalCode.aspx?Language=F">http://www.parl.gc.ca/parlinfo/compilations/HouseOfCommons/MemberByPostalCode.aspx?Language=F</a>	<b>Monique Pauzé</b> <a href="http://www.blocquebecois.org/depute-monique-pauze/">http://www.blocquebecois.org/depute-monique-pauze/</a>
Circonscription électorale fédérale <b>Trouvez le nom de votre circonscription à partir de votre code postal :</b> <a href="http://www.elections.ca/scripts/vis/finded?L=f">http://www.elections.ca/scripts/vis/finded?L=f</a>	<b>Repentigny</b> <a href="http://www.elections.ca/res/cir/maps2/mapprov.asp?map=24060&amp;lang=f">http://www.elections.ca/res/cir/maps2/mapprov.asp?map=24060&amp;lang=f</a>

Trouvez votre code postal : [www.postescanada.ca](http://www.postescanada.ca)

## GOUVERNEMENT PROVINCIAL – QUÉBEC

Représentant de la reine dans la province Lieutenant-gouverneur du Québec	<b>J. Michel Doyon</b> <a href="http://www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/">http://www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/</a>
Chef du gouvernement Premier ministre du Québec	<b>Philippe Couillard</b> <a href="http://beta.plq.org/fr/elus/philippe-couillard/">http://beta.plq.org/fr/elus/philippe-couillard/</a>
Parti au pouvoir	<b>Parti libéral du Québec</b> <a href="http://www.plq.org/">http://www.plq.org/</a>
Chef de l'opposition officielle	<b>Jean-François Lisée</b> <a href="http://pq.org/depute/jean-francois-lisee/">http://pq.org/depute/jean-francois-lisee/</a>
Parti de l'opposition officielle	<b>Parti québécois</b> <a href="http://pq.org/">http://pq.org/</a>
Autres partis d'opposition et chefs de parti <b>Tous les partis politiques :</b> <a href="http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/rep_aq/partis-politiques.php">http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/rep_aq/partis-politiques.php</a>	<b>Coalition avenir Québec</b> (François Legault) <a href="http://coalitionavenirquebec.org/">http://coalitionavenirquebec.org/</a> <b>Québec solidaire</b> (Gabriel Nadeau-Dubois et Manon Massé) <a href="http://www.quebecsolidaire.net/">http://www.quebecsolidaire.net/</a>
Député à l'Assemblée nationale (Québec) <b>Trouvez le nom de votre député à partir de votre code postal ou du nom de votre circonscription :</b> <a href="http://www.assnat.qc.ca/fr/index.html">http://www.assnat.qc.ca/fr/index.html</a>	<b>François Legault</b> <a href="https://coalitionavenirquebec.org/fr/francois-legault/">https://coalitionavenirquebec.org/fr/francois-legault/</a>
Circonscription électorale provinciale <b>Trouvez le nom de votre circonscription à partir de votre code postal :</b> <a href="http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/vote/trouvez-votre-circonscription.php">http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/vote/trouvez-votre-circonscription.php</a>	<b>L'Assomption</b> <a href="http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/carte-electorale/renseignements-sur-les-circonscriptions-provinciales-2011.php?bsq=363">http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/carte-electorale/renseignements-sur-les-circonscriptions-provinciales-2011.php?bsq=363</a>

## ADMINISTRATION MUNICIPALE

Trouvez le nom du maire de votre municipalité <b>Répertoire des municipalités du Québec :</b> <a href="http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>	<i>L'Assomption</i> : Le maire a été déclaré provisoirement incapable d'exercer toute fonction liée à sa charge de maire. *Les conseillers municipaux sont maires suppléants à tour de rôle tous les trois mois jusqu'en novembre 2017.
Trouvez le nom des maires des villes de la grande région de Montréal	Liste des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal : <a href="http://cmm.qc.ca/a-propos/municipalites/">http://cmm.qc.ca/a-propos/municipalites/</a>